

Paris (DAE)

Communication

Le Prix des Employeurs Engagés

Le problème

Trop souvent, les démarches volontaires en matière d'insertion professionnelle restent isolées, peu connues ou peu valorisées.

Votre solution innovante

Récompenser d'un prix les recruteurs inclusifs et innovants, les employeurs bienveillants et les acteurs locaux pour leurs initiatives sur le territoire parisien afin de créer une nouvelle dynamique d'employeurs engagés sur le territoire.

Les objectifs

- Valoriser les employeurs engagés dans des démarches innovantes, locales, d'inclusion et de RSE et faire connaître leurs bonnes pratiques.
- Encourager la diffusion d'initiatives inspirantes pour que d'autres entreprises se les approprient.
- Créer une communauté d'employeurs engagés à Paris.
- Renforcer une dynamique collective en faveur de l'emploi et des enjeux sociétaux actuels.

L'histoire de votre action innovante

• Qui ?

La Direction de l'Attractivité et de l'Emploi est cheffe de file de ce projet, de sa conception initiale du prix à sa mise en œuvre effective chaque année.

Les chambres consulaires sont partenaires, relayant à leurs adhérents chaque année le prix et participant au jury et à la cérémonie des lauréats.

• Pour qui ?

Les employeurs c'est les entreprises, quel que soit leur statut ou forme (grandes entreprises, PME, TPME, entreprises de l'ESS, associations, entreprises du secteur public ou privé, fondation etc...), les publics éloignés de l'emploi, les employés et le territoire parisien.

• Quoi ?

Le Prix des Employeurs Engagés à Paris met en lumière les initiatives menées par les employeurs en faveur de l'emploi inclusif, innovant et bienveillant.

Ce prix se veut simple et facile d'accès pour toutes les entreprises, quels que soient leurs moyens en personnel, en temps et financièrement (formulaire simple, pièce justificatives laissées à l'appréciation du candidat, pas de frais de dépôt de dossier...). La participation ne nécessite pas d'investissement nouveau de l'entreprise car le prix concerne une initiative réalisée de manière spontanée.

Trois catégories de prix sont attribuées : « acteur local », « employeur bienveillant », « recruteur inclusif et innovant »).

Un jury pluridisciplinaire (élus, chambres consulaires, tête de réseau, anciens lauréats, parrain ou marraine de l'édition) aux regards croisés et complémentaires examinent les candidatures par catégorie et désignent les lauréats et un prix « coup de cœur » éventuellement.

Un kit de communication est remis aux lauréats pour valoriser leur distinction (vitrophane, pavé de signature) et faciliter le relais dans leurs réseaux professionnels.

En 2025, un dîner réunissant lauréats, entreprises engagées et têtes de réseaux de l'insertion a prolongé la dynamique : il visait à favoriser de nouveaux engagements concrets au service du territoire.

- **Quand ?**

Pour l'édition 2025 (troisième édition), dépôt des dossiers de candidature au 31 mai 2025, délibération du comité de sélection en septembre 2025, remise des prix le 27 novembre 2025.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes**

Un agent de la Direction de l'attractivité et de l'emploi avec une alternante en master 1.

Recours à un artisan « Fabriqué à Paris » pour la réalisation des trophées remis aux lauréats le jour de la cérémonie, valorisant ainsi le savoir-faire artisanal local.

Aide de la direction communication de la Ville de Paris pour le ciblage des réseaux sociaux et la valorisation de la démarche.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

18 569 € TTC comprenant la communication sur les réseaux sociaux, sur les panneaux urbains de la Ville de Paris, la réalisation des trophées, l'organisation de la cérémonie de remise. L'enjeu de communication est fort pour toucher des candidats pluriels sur l'ensemble du territoire parisien.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Ce prix permet de faire connaître ces initiatives aux employeurs et aux parisiens et valorise l'engagement des entreprises. De cette manière, les employeurs peuvent s'inspirer des initiatives et les reproduire dans leurs structures.

Toutes les actions sont mises en valeur lors de la cérémonie.

- **Potentiel de diffusion et de réplique**

À chaque édition, le nombre de candidatures augmente et se diversifie. La communication s'appuie sur plusieurs canaux de la ville de Paris.

L'action est répliquable et peut être reproduite dans d'autres collectivités à un coût réduit, en adaptant le format et les moyens mobilisés au territoire concerné.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Depuis 2023, le Prix a récompensé 8 employeurs et employeuses engagés, suscité l'intérêt de nombreux partenaires et contribué à faire évoluer le regard sur la responsabilité sociale et territoriale des entreprises.

Un suivi régulier est assuré auprès des lauréats et candidats afin de maintenir le lien, encourager les échanges de pratiques et renforcer une communauté d'employeurs engagés. Les perspectives d'évolution visent à accroître la visibilité du Prix, élargir les profils de participants et mieux évaluer l'impact des actions sur l'emploi local.

3 Mots clés : Reconnaissance / Communication / Emploi